

ANNECY, LE VENDREDI 19 JUIN 2026

ROUTES

Le Conseil départemental et SNCF Réseau ont signé une convention pour la sécurisation de 4 passages à niveau de la vallée de l'Arve

Inscrite dans les objectifs du Plan de Protection de l'Atmosphère (PPA) de la vallée de l'Arve, la modernisation de la ligne ferroviaire La Roche-sur-Foron – Saint-Gervais-les-Bains constitue un projet majeur pour le territoire. Portée par SNCF Réseau, cette opération de plus de 260 M€ vise notamment à renforcer l'offre ferroviaire avec, à terme, un train toutes les 30 minutes. Profitant de l'interruption temporaire des circulations nécessaire à ces travaux, le Département de la Haute-Savoie et SNCF Réseau engagent également un ambitieux programme de suppression et de sécurisation de plusieurs passages à niveau afin d'améliorer la sécurité des usagers, de fluidifier les déplacements et de favoriser le développement des mobilités actives. Dans ce cadre, Martial Saddier, Président du Conseil départemental de la Haute-Savoie et Béatrice Leloup, Directrice régionale de SNCF Réseau en Auvergne-Rhône-Alpes ont signé ce jour à Ayze une convention de financement pour les études de la sécurisation de 4 passages à niveau de la vallée de l'Arve en présence de Jean-Philippe Mas, Vice-président du Conseil départemental et Maire de Cluses, Marie-Antoinette Métral, Conseillère départementale du canton de Cluses, Valérie Bouvier, Maire de Saint-Pierre-en-Faucigny, ainsi que de Jean-Louis Temil, Maire d'Ayze.

La maîtrise d'ouvrage de l'opération est assurée conjointement par le Conseil départemental de la Haute-Savoie et SNCF Réseau. Conformément à la réglementation ferroviaire, SNCF Réseau assure la maîtrise d'ouvrage des études et des travaux relatifs aux ouvrages ferroviaires, notamment les ponts-rails, les caténaires et les équipements associés.

L'opération prévoit la suppression de cinq passages à niveau grâce à la réalisation d'ouvrages de franchissement adaptés : des ponts-rails aux passages à niveau n° 6 et 7 à Saint-Pierre-en-Faucigny, n° 12 à Ayze et n° 26 à Cluses, ainsi qu'un pont-route au niveau du passage à niveau n° 77 à La Roche-sur-Foron. La convention signée ce jour entre le Département de la Haute-Savoie et SNCF Réseau concerne le financement de la poursuite des études relatives aux composantes ferroviaires du projet pour les passages à niveau n° 6, 7, 12 et 26.

Le Département prévoit également la suppression du PN 77 à La Roche-sur-Foron. Cette dernière n'est pas intégrée dans la convention, car sous maîtrise d'ouvrage complète du Département.

Le coût prévisionnel de l'opération de suppression et de sécurisation des passages à niveau est aujourd'hui estimé à **116,6 M€ HT**, hors acquisitions foncières.

Les prochaines étapes

La poursuite du projet nécessite désormais le dépôt en préfecture d'un dossier d'enquête publique unique, conjoint avec celui de SNCF Réseau.

Celui-ci portera notamment sur :

- la déclaration de projet ;
- la Déclaration d'Utilité Publique (DUP) en vue d'éventuelles expropriations ;
- la modification du classement des passages à niveau n° 6, 7, 12, 26 et 77 valant autorisation de leur suppression ;
- la mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de Saint-Pierre-en-Faucigny.

L'instruction du dossier est actuellement en cours. L'enquête publique est envisagée au cours de l'hiver 2026-2027.

À ce stade des études, la modernisation de la ligne ferroviaire nécessiterait une interruption des circulations commerciales pendant environ 20 mois. La période de fermeture actuellement envisagée s'étendrait d'avril 2030 à novembre 2031.

CONTACTS PRESSE

Responsable Presse

Célia PICARD

06 89 19 46 62 / 04 50 33 58 61

Attachée de Presse

Leslie GUILLEMAIN

06 89 53 87 32 / 04 50 33 49 89

media@hautesavoie.fr

hautesavoie.fr/espacepresse

[@htesavoiepresse](https://twitter.com/htesavoiepresse)